

Informations de base

2019/2680(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Date à laquelle l'obligation de compensation prend effet pour certains types de contrats

Complétant [2010/0250\(COD\)](#)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur